

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 6 juin 2023 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

P1– à combler	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11 – à combler
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– CUMMINGS, Joël	E8– CORMIER, Valérie	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P4– CORMIER, Jean	E9– NADEAU, Annick	MC14– CHIASSON, Marlène
P5– MCINTYRE, Sophie	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier
	ECSV– CYR, Jean-Michel	

P = Parent
E = Employé (e)
ECSV = Employé cadre sans droit de vote
MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (7 sur 13).

Aucune absence

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale, madame Martine Bourgeois.

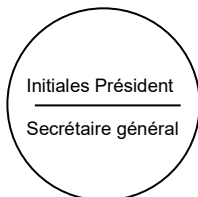
- Deux (2) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Valérie Cormier, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 mai 2023;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Affectation des directions d'école pour l'année scolaire 2023-2024;
5. Entente-cadre de collaboration FADIO (Formation à distance inter ordres);
6. Octroi de contrat de transport scolaire le midi;
7. Révision de la grille tarifaire du transport scolaire le midi;
8. Octroi de contrat de construction – Réfection de parements extérieurs - École polyvalente;
9. Octroi de contrat de construction – Mise à niveau de réservoirs à l'huile - Écoles aux Iris et Centrale;
10. Correspondance;
11. Affaires diverses;
12. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
13. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-032)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 mai 2023

Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Annick Nadeau d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-033)

3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

4. Affectation des directions d'école pour l'année scolaire 2023-2024

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, informe le Conseil d'administration du plan d'affectation des directions d'établissement et du centre pour l'année scolaire 2023-2024.

5. Entente-cadre de collaboration FADIO (Formation à distance inter ordres)

CONSIDÉRANT QUE les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont caractérisées par de grandes étendues de territoires à faible densité démographique et que cette réalité conjoncturelle pose inévitablement le défi de l'accessibilité à la formation;

CONSIDÉRANT QUE le développement de la formation à distance (FAD) apparaît comme un moyen à privilégier pour rendre accessible l'offre de formation des établissements;

CONSIDÉRANT QUE des ententes-cadres de collaboration sont intervenues entre les parties en 2013, en 2017 et en 2020;

CONSIDÉRANT QUE la volonté des établissements est de poursuivre cette collaboration fructueuse en continuant d'offrir un service éducatif de proximité à toutes personnes désireuses d'acquérir des connaissances afin d'augmenter ses compétences et de rayonner sur la scène nationale, voire internationale;

CONSIDÉRANT les sommes reçues par les établissements pour financer les travaux du projet FADIO, celles-ci seront confiées à un établissement fiduciaire désigné par les établissements selon la mesure de financement associée;

CONSIDÉRANT les réalisations du projet atteintes à ce jour, la mobilisation des actrices et des acteurs et les retombées dans les établissements;

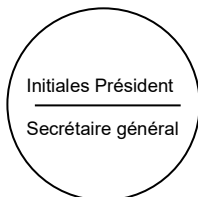
Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Marlène Chiasson, de renouveler l'entente-cadre de collaboration en lien avec le projet de Formation à distance inter ordres (FADIO). L'entente-cadre de collaboration entrera en vigueur à la date de sa dernière signature et prendra fin le 30 juin 2028. Toutefois, elle pourra être reconduite suivant l'accord écrit de tous les établissements au plus tard 60 jours après son échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-034)

6. Octroi de contrat de transport scolaire le midi

Mesdames Isabelle Gilbert et Annick Nadeau signifient leur abstention à ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Sophie McIntyre, appuyée par madame Amélie Farrah, que le Centre de services scolaire des Îles entérine les deux recommandations suivantes du comité de négociation, à savoir :



1^{re} recommandation

Dans le respect de l'article 229 de la Loi sur l'instruction publique, qui stipule que le transport des élèves organisé par un centre de services scolaire, pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes, est gratuit lorsque ce transport est effectué sous contrat avec un organisme public de transport en commun ou un titulaire de permis de transport par autobus, au sens d'un règlement du gouvernement.

Un centre de services scolaire est autorisé à organiser le transport du midi pour permettre aux élèves d'aller dîner à domicile et peut en réclamer le coût à ceux qui choisissent de l'utiliser. Pour la prochaine année (débutant au 1^{er} juillet 2023 et prenant fin le 30 juin 2024), 7 contrats seront octroyés pour le transport du midi.

Un centre de services scolaire, qu'il organise ou non le transport le midi pour permettre aux élèves d'aller dîner à domicile, assure la surveillance des élèves qui demeurent à l'école, selon les modalités convenues avec les conseils d'établissement et aux conditions financières qu'il peut déterminer.

2^e recommandation

Autoriser, monsieur Jean Cormier, président du Conseil d'administration, et madame Brigitte Aucoin, directrice générale du Centre de services scolaire des Îles, à signer les contrats de transport du midi avec les entrepreneurs ci-dessous pour un total de **145 151,90 \$** plus taxes pour l'année 2023-2024. Le transport scolaire du midi sera offert pour les écoles suivantes :

- L'école Notre-Dame-du-Sacré-cœur
- L'école Saint-Pierre
- L'école aux Iris

Liste des transporteurs invités à signer les contrats de transport du midi 2023-2024		
Bourque & Fils Transport inc	3 autobus, 12 rangées	61 500,80 \$
Autobus les Sillons inc	2 autobus, 12 rangées	38 983,80 \$
V.L. Transport inc.	1 minibus, 5 rangées 1 autobus, 12 rangées	44 667,30 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CA. 2023-035)

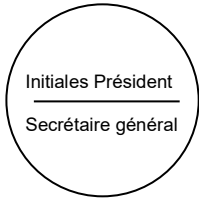
7. Révision de la grille tarifaire du transport scolaire le midi

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Karine Vigneau, que l'annexe 2 (point 3) de la Politique du transport scolaire soit modifiée comme suit :

3. PAIEMENT ET PERCEPTION DU COÛT DU TRANSPORT DU MIDI

Le coût annuel du transport du midi est fixé à 240 \$ par enfant. Ce montant est versé par les parents dès la réception de la facture ou au plus tard 30 jours après réception de cette dernière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-036)



8. Octroi de contrat de construction – Réfection de parements extérieurs – École polyvalente

À la suite de la soumission reçue et de l'analyse de conformité effectuée par monsieur Luc Lévesque, de GLCRM architectes, il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par madame Sophie McIntyre, d'accorder à l'entreprise RDA Constructions le contrat pour la réfection des finis extérieurs à l'École polyvalente et à l'ÉDA, au montant de 635 777 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour le Centre de services scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-037)

9. Octroi de contrat de construction – Mise à niveau de réservoirs à l'huile – Écoles aux Iris et Centrale

À la suite de la soumission reçue et de l'analyse de conformité effectuée par monsieur Pascal Michaud, ing. de Stantec, il est proposé par monsieur Sébastien Cummings, appuyé par madame Ginette Poirier, d'accorder à Groupe Collecte inc. le contrat pour la mise à niveau des réservoirs d'huile aux écoles aux Iris et Centrale, au montant de 275 735 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour le Centre de services scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-038)

10. Correspondance

Aucune correspondance.

11. Affaires diverses

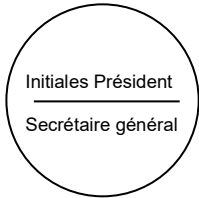
Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, mentionne que la Semaine québécoise de la garde scolaire s'est déroulée du 15 au 19 mai 2023 sous le thème *La garde scolaire, un univers de découvertes*. Elle profite de cette occasion pour faire valoir l'impact du personnel technicien et éducateur en service de garde en milieu scolaire.

Elle nous fait part que les soupers-bénéfiques au homard de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation ont eu lieu les 23 et 24 mai 2023 et ont réuni plus de 850 convives. Les membres du Conseil d'administration se joint à elle pour remercier la Fondation, les donateurs, les participants et les bénévoles, d'ici et d'ailleurs, qui font une réelle différence dans la persévérance et la réussite scolaire des jeunes des Îles.

De plus, elle tient à souligner l'implication des membres de l'équipe du 1000 km des Îles-de-la-Madeleine du Grand défi Pierre Lavoie et à remercier sincèrement mesdames Amélie Poirier et Andréane Boudreau ainsi que messieurs François Gaulin, Jason Boros, Julien-Claude Boudreau et Alain Caron. Nous leur souhaitons bon succès durant cette 15^e édition du 1000 km à vélo du Grand défi Pierre Lavoie.

Elle souligne également la performance de nos jeunes qui se sont démarqués lors de leur participation aux compétitions sportives ou culturelles :

- Mention spéciale à Mégane Boudreau (médaille de l'esprit sportif) et William Arseneault pour leur participation au championnat national de tir des Rangers juniors.
- Mention spéciale également aux participants du Rendez-vous panquébécois (RVPQ) de Secondaire en spectacle, à Laval. L'École secondaire Poly-Jeunesse a accueilli 850 jeunes de partout au Québec pour présenter trois spectacles en simultané pendant deux soirs, pour un total de 116 numéros présentés.



- Félicitations pour la participation de plusieurs élèves du primaire au marché des petits entrepreneurs du CJE des Îles qui s'est déroulé le 3 juin dernier, dans le cadre de la Grande journée des petits entrepreneurs.
- Toutes nos félicitations aux jeunes et certains de leurs parents pour le spectacle de la Coopérative école Cindy Mae danse, qui s'est déroulé les 20 et 27 mai 2023, sous le thème *Mauvaise générale, bon show*.
- Gala reconnaissance de la Polyvalente tenu le 25 mai 2023 : Félicitations aux élèves méritants et merci au comité organisateur de ce bel événement.

Madame Aucoin tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur implication au cours de l'année et à souligner monsieur Jean Cormier qui termine son mandat après 18 années d'implication dans le réseau scolaire.

12. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

13. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 19 h 40.

Jean Cormier, président du CA

Martine Bourgeois, secrétaire générale